

Zeitschrift: Der Schweizer Sammler und Familienforscher = Le collectionneur et généalogiste suisse

Herausgeber: Schweizer Bibliophilen-Gesellschaft; Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung; Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare

Band: 11 (1937)

Heft: 9: Vereinigung schweizerischer Bibliothekare = Association des bibliothécaires suisses : Nachrichten = Nouvelles

Vereinsnachrichten: Compte-rendu de la 36e assemblée générale les 9, 10 et 11 octobre, à Genève

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vereinigung schweizerischer Bibliothekare

Association des bibliothécaires suisses

Nachrichten — *Nouvelles*

XIII. Jahrgang — No. 9.

11. Dezember 1937

REDAKTION: Dr. M. GODET, Schweiz. Landesbibliothek, BERN

Compte-rendu de la 36^e assemblée générale les 9, 10 et 11 octobre, à Genève

L'attrait d'un programme où alternaient avec bonheur les visites et les conférences, et surtout le charme de Genève, avaient engagé un grand nombre bibliothécaires à répondre à l'aimable invitation de nos collègues genevois.

M. T. P. Sevensma, entouré de ses collaborateurs, accueille les congressistes dans la bibliothèque construite par la Société des Nations, grâce à la munificence de M. Rockefeller. En quelques traits précis, il donne à ses auditeurs un aperçu des ressources de l'institution qu'il dirige: un million de volumes pourront trouver place sur les rayonnages dont un cinquième est occupé actuellement. Sur un budget annuel de cent mille francs, la moitié est affectée à l'achat d'ouvrages, un quart aux abonnements et le reste couvre les frais de reliure, sans parler d'une quinzaine de mille francs absorbés par les frais d'impression des catalogues. Mais la plus grande partie des acquisitions sont des publications administratives reçues par la bibliothèque à titre de don ou d'échange. Un personnel polyglotte de vingt-sept employés, originaires de quatorze pays, assure le classement et le cataloguement des livres, et surtout le dépouillement des revues. Catalogues, périodiques et ouvrages consultatifs sont à la disposition des lecteurs dans quatre salles fort bien aménagées.

Première séance

A 17 h. 30, dans la salle consacrée au droit et à la politique, le président, M. Hans Bloesch, ouvre la séance. MM. Delarue et Isler sont désignés comme scrutateurs.

Ordre du jour :

1. Rapport du président.
2. Comptes.
3. Election du comité.
4. Communication de M. F. Burckhardt sur la participation des bibliothèques suisses à l'Exposition nationale de Zurich en 1939.
5. Formation professionnelle; propositions du comité (1937).

1. Le rapport du président, publié dans le dernier fascicule des *Nouvelles*, résume excellemment l'activité de notre association au cours de l'exercice écoulé. Le nombre de ses membres s'accroît lentement, mais régulièrement. Sept admissions l'ont porté, au cours de l'année, à 184 et il ne devrait pas être difficile, en faisant quelque propagande, de compléter la deuxième centaine.

Notre société s'est associée avec plaisir à deux manifestations organisées en l'honneur de deux de ses membres qui se sont acquis des titres particuliers à la reconnaissance des bibliothécaires.

Le 8 mai, les amis, les collègues et les collaborateurs de M. Marcel Godet ont célébré son soixantième anniversaire et lui ont offert, à cette occasion, un volume de *Mélanges*. L'importance de la contribution des bibliothécaires étrangers à ce recueil montre l'estime dont jouit, bien au delà de nos frontières, le nouveau président de la Fédération internationale des bibliothécaires.

Le quatre-vingtième anniversaire de M. H. Escher aurait dû être célébré le 27 août, mais la santé de notre vénéré collègue ne lui a pas permis de se prêter aux marques d'estime et d'affection que l'on aurait aimé à lui témoigner. A l'occasion de ce jubilé, la Bibliothèque centrale de Zurich a publié un recueil d'articles de son ancien chef où s'affirme, une fois de plus, les dons d'érudition

et d'organisation qui caractérisent notre doyen. Depuis 1897, année de la constitution de notre association, à laquelle il a pris une part prépondérante, c'est la première fois que M. Escher n'assiste pas à l'assemblée générale. Il a tenu cependant à s'associer à nos travaux par un message d'affection auquel nous avons répondu par un télégramme lui apportant l'hommage de notre profonde gratitude et nos vœux les plus cordiaux.

Si le rapport n'expose pas de «questions brûlantes», son auteur nous retrace, en un résumé captivant, le développement régulier des organismes constitués par l'association ou sous ses auspices.

2. Les comptes de l'exercice 1936-1937 sont résumés de la façon suivante par notre trésorier, M. F. Burckhardt:

Recettes

Solde au 30 juin 1936	Fr. 6830.84	
Cotisations et subventions	» 1181.60	
Vente de publications	» 171.55	
Intérêts	» 151.35	Fr. 8335.34

Dépenses

Assemblée de Berthoud et sous-commission	Fr. 113.15	
Administration	» 221.23	
Publications et imprimés	» 1145.10	
Exposition nationale (sous-commission)	» 45.30	
Divers	» 58.80	Fr. 1583.58
		<u>Fr. 6751.76</u>

Etat de la fortune au 30 juin 1936	Fr. 6830.84
Etat de la fortune au 30 juin 1937	» 6751.76

Diminution Fr. 79.08

Notre actif accuse une diminution provenant des frais d'impression occasionnés par l'assemblée de Berthoud et le cours de perfectionnement organisé à Berne.

Sur le rapport des vérificateurs, MM. Bouvier et Frauenfelder, l'existence des espèces en caisse ayant été vérifiée par M. Forrer, les comptes sont adoptés par l'assemblée et décharge en est donnée avec remerciements à M. Burckhardt, notre trésorier. MM. Frauenfelder et Reymond sont désignés comme vérificateurs des comptes de l'exercice 1937-1938.

3. *Election du comité.* Le mandat des membres du comité est renouvelé par un nombre de voix variant de 64 à 66 sur un total de 76 bulletins délivrés.

M. F. Burckhardt est appelé à la présidence en remplacement de M. Hans Bloesch qui, au grand regret de chacun, décline une réélection.

Le mandat annuel de M. H. G. Wirz, en qualité de représentant des bibliothèques populaires au sein du comité, étant échu, l'assemblée désigne Mlle Rivier pour lui succéder. Elle délègue MM. Gass, Pieth et Schwarber au conseil de fondation de la Bibliothèque pour Tous.

4. M. F. Burckhardt rend compte des pourparlers relatifs à la participation des bibliothèques suisses à l'Exposition nationale de Zurich en 1939. Suivant le projet des organisateurs, on cherchera à donner un tableau de l'activité des bibliothèques et des librairies, liée à celle des auteurs. L'exposition des bibliothèques, qui sera collective, se composera d'une bibliothèque modèle, du catalogue général, du catalogue des incunables et du catalogue des périodiques, et donnera un aperçu de l'organisation des prêts entre bibliothèques, et des services de la Bibliothèque pour Tous.

Une salle de lecture sera aménagée, où les visiteurs seront accueillis aimablement par une bibliothécaire qui s'efforcera de les guider dans le choix des livres et de leur inspirer le goût de la lecture.

Quant aux frais, ils ne pourront être couverts que par une contribution des bibliothèques suisses qui sera, si possible, proportionnée à leurs ressources et qui oscillerait entre vingt et cent francs.

L'assemblée prie le comité de poursuivre l'organisation de notre stand et en charge particulièrement un sous-comité qui sera formé de Mlle Wild, de MM. Bouvier, Burckhardt et Godet.

5. L'assemblée adopte, à l'unanimité, le programme de la *Formation professionnelle* présenté par M. M. Godet (voir plus loin le texte de la résolution).

On ne peut que se féliciter de l'accueil fait à cette étude, fruit de longues délibérations et qui représente en quelque sorte la charte des bibliothécaires suisses.

Un dîner réunit ensuite les bibliothécaires et leurs hôtes à la Perle du Lac : M. Marius Noul, délégué du Conseil administratif de la Ville de Genève, qui prononce d'aimables paroles à l'adresse des représentants de notre profession; M. Victor Martin, vice-recteur de l'Université, qui tient en si haute estime la Bibliothèque publique et universitaire de Genève qu'il y a déposé sa bibliothèque particulière. La Société académique, dont la subvention généreuse a rendu possible l'agrandissement de la Bibliothèque, était représentée par M. Henri de Ziegler, son président. Enfin, M. Gardy, directeur de la Bibliothèque, prenant la parole, évoqua dans des sentiments de reconnaissance le souvenir des collègues qu'il eut le privilège de rencontrer au sein de notre association. La plupart de ses fondateurs, les C. Chr. Bernoulli, les Diesbach, les Mulinen, ont disparu, nous laissant heureusement comme témoin de ces origines lointaines, M. Escher, le principal animateur de notre association et qui a trouvé un émule en M. M. Godet.

Deuxième séance

Le dimanche matin, dans la salle de lecture de la Bibliothèque publique et universitaire, M. Gardy présente à ses hôtes la bibliothèque dont il a la garde, comme une pauvre malade éprouvée

par une grave opération. Seize mois de transformations incessantes ont mis le personnel et tous les services à une rude épreuve. Un crédit de plus de 300 000 francs a permis de tirer parti des moindres espaces restés disponibles, de la cave au grenier. En outre, un ascenseur et des monte-charges relient les magasins à la salle de lecture.

Répartis en escouades, les bibliothécaires visitent les nouvelles installations, ou, selon leurs goûts, s'arrêtent devant les vitrines dans lesquelles étaient exposées de précieuses reliures et une collection de documents et d'objets relatifs au général Dufour.

Réunis de nouveau en assemblée, les bibliothécaires désignent MM. Delarue et Lutz comme membres du jury chargés de procéder aux examens professionnels qui seront organisés par l'association, puis ils abordent les différents points de l'ordre du jour consacrés à la documentation.

- a) Rapport de M. M. Godet sur le Congrès mondial de la documentation universelle à Paris, 1937.
- b) Communication de M. E. Mathys.
- c) Discussion ouverte par deux rapports de MM. W. Janicki et H. Lutz.

a) M. Godet résume les impressions qu'il a rapportées du Congrès et rappelle l'origine des offices de documentation. C'est avant tout dans l'industrie et dans les grandes administrations que le besoin d'une information rapide et tenue au courant du dernier état de la science a provoqué l'organisation de ces centres de recherches. Les bibliothèques suisses, dont une soixantaine ont déjà constitué un service de documentation, ont tout intérêt à suivre ce mouvement et à collaborer avec le comité suisse de la documentation.

b) M. E. Mathys, bibliothécaire de l'administration des Chemins de fer fédéraux, décrit le service de documentation qu'il dirige et montre, par des exemples, de quelle façon se documente

une grande administration soucieuse de se tenir au courant des progrès de la technique.

c) A son tour, M. W. Janicki, ingénieur à Zoug, marque les différences du travail d'un bibliothécaire dans une entreprise industrielle et dans une bibliothèque scientifique ou populaire.

Enfin, M. H. Lutz, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, parle des services de documentation dans leurs relations avec les travaux des bibliothécaires. Il préconise la collaboration et suggère un certain nombre de mesures dans cette voie.

Pour donner suite à ces différents rapports, l'assemblée charge le comité :

- 1° de suivre la question de la documentation,
- 2° d'entrer en relation avec le Comité suisse d'études de documentation, afin d'étudier avec lui la possibilité de coordonner les efforts faits de part et d'autre pour faciliter les recherches,
- 3° de présenter, s'il y a lieu, à la prochaine assemblée, un projet d'organisation tendant à assurer, entre bibliothèques et centres de documentation (pour autant que ceux-ci sont distincts des premières) la liaison nécessaire dans l'intérêt des usagers (réseau de la documentation).

Le comité examinera aussi de quelle façon ces différents rapports pourraient être publiés.

La séance se termine sur ces vœux et des autocars emmènent les congressistes au parc des Eaux-Vives, où un déjeuner les attend. La beauté du paysage qui s'offre à leur admiration leur procure une heureuse détente. Le lac, hérissé par la bise, d'un bleu d'outremer, apparaît entre les frondaisons chaudement colorées par l'automne. A la mélancolie de ce spectacle de l'été finissant s'ajoute pour nous le regret de nous séparer d'un président charmant.

M. Burckhardt est là, heureusement, pour nous reconforter. Après avoir fait l'éloge mérité de son prédécesseur, il se déclare

tout dévoué au service de ses collègues. Dans la cité qui vient de célébrer avec éclat la mémoire du général Dufour, ce grand citoyen, le nouveau président éprouve particulièrement la force des liens qui unissent les Confédérés entre eux, mais aussi, au risque de paraître vieux jeu, il ne craint pas de se déclarer bon Européen, et c'est à la république des lettres qu'il lève son verre.

Les bibliothécaires, en se laissant aller au charme de la nature, dans ce beau parc des Eaux-Vives, y auraient pu oublier leur profession; ils y sont tout naturellement ramenés en pénétrant dans la villa, toute voisine, de La Grange, où M. le conseiller Noul leur souhaite la bienvenue de la part de la Ville de Genève, tandis que M. Frédéric Gardy leur fait les honneurs des trésors de la bibliothèque réunie par la famille Favre.

Cours de perfectionnement

Au programme du lundi matin, figurait l'étude du service de documentation de la Bibliothèque de la Société des Nations présentée par M. T. P. Sevensma et par les bibliothécaires spécialisés, avec démonstration pratique. Sous la conduite du directeur de la Bibliothèque et de ses collaborateurs, Mlle Ginsberg et M. Breycha-Vautier, les bibliothécaires suisses eurent l'occasion de s'initier au service d'information d'une grande bibliothèque mise au service d'une institution consacrée à l'étude des questions politiques, financières et sociales dans les cinq parties du monde.

Pour l'après-midi, diverses visites, aux ateliers graphiques de la maison Roto-Sadag, à la Bibliothèque moderne et au Palais Wilson, domicile de plusieurs institutions internationales, avaient été prévues et ont suscité un grand intérêt.

De ces trois journées si parfaitement organisées par nos collègues Gardy et Sevensma et leurs collaborateurs, les participants ont tiré de précieux enseignements et ont remporté le souvenir le plus agréable.

A. B.

Liste des participants à l'assemblée générale:

Altermatt, L., Solothurn; Aubert, F., Genève; Barlett, Mlle A. C., Genève; Bethmann, Mlle M., Lausanne; Bigler, R., Burgdorf; Bloesch, H., Bern; Bonvallat, Mlle R., Genève; Borgeaud, M.-A., Genève; Bouvier, A., Genève; Bovet, A., Neuchâtel; Breycha-Vauthier, A., Genève; Brunner, J., Basel; Brustlein, Mlle M., Genève; Burckhardt, F., Zürich; Buser, H., Bern; Castella, G., Fribourg; Chatelan, E., Genève; Dejung, E., Winterthur; Delarue, H., Genève; Dietrich, J., Fribourg; Dubois, F.-Th., Lausanne; Duckert, A., Genève; Dujardin, E., Genève; Enderlin, Frl. L., Aarau; Fehrlin, H., St. Gallen; Förster, Mlle M., Lausanne; Frauenfelder, R., Schaffhausen; Gabathuler, M., St. Gallen; Gardy, F., Genève; Gass, O., Liestal; Ginsberg, Mlle M., Genève; Godet, M., Bern; Heer, W., Gstaad; Henchoz, Mlle M. L., Zürich; Hermann, E., Basel; Hess, A., Bern; Husner, F., Basel; Janicki, W., Zug; Jenny, Frl. E., Basel; Jenny, E., Zofingen; Isler, E., Frauenfeld; Juker, W., Bern; Jungkunt, J. H., Genève; Kaspar, A., Bern; Kern, L. M., Bern; Lange, Frl. E., Bern; Lutz, H., Bern; Mathys, E., Bern; Meyer, L., Sion; Meyer, W. J., Bern; Mikulascheck, W., Zürich; Moser, F., Bern; Müller, A., Luzern; Muret, Mlle M., Genève; Muriset, Mlle A., Bern; Neumann, Frl. A., Luzern; Oesch, J., Zürich; Pieth, F., Chur; Piquerez, L. de, Bern; Quervain, F. de, Bern; Ramelli, Signora A., Lugano; Reymond, M., Lausanne; Roth, K., Basel; Roulin, A., Lausanne; Rüfenacht, G., Biel; Schenk, Frl. A., Bern; Schläpfer, Frl. R., Bern; Schlesinger, Mlle C., Genève; Schmid, B., Bern; Schmid, J., Luzern; Schwarber, K., Basel; Sevensma, T. P., Genève; Sieber, P., Zürich; Steiger, R., Zürich; Studer, Frl. E., Zürich; Trepp, M., Thun; Voruz, J., Lausanne; Waldkirch, Frl. G. von, Zürich; Weigelt, Frl. G. Bern; Wettstein, E., Zürich; Wild, Frl. H., Zürich; Wirz, H. G., Bern; Wirz-Lauener, Frau R., Bern; Wissler, G., Bern; Zehntner, H., Basel; Zeltner, R., Solothurn.

Beschluss

betr. Ausbildung für den mittleren Bibliothekendienst

Vorbedingungen zur Zulassung zur Prüfung

Die Kandidaten haben vorzulegen:

- I. Ein Zeugnis über Maturität, oder über mindestens 9 Schuljahre mit Nachweis entsprechender Fortbildung.
- II. Ein Zeugnis über ein Volontariat an einer der Bibliotheken, die sich verpflichtet haben, ihre Volontäre auf Grund des von der V. S. B. aufgestellten Studienprogramms auszubilden. Die Dauer dieses Volontariats muss im Minimum ein Jahr betragen. Anstellungszeit an einer Bibliothek wird als Volontariatszeit angerechnet.